

LES MEMBRES DU COLLECTIF « ENSEMBLE CONTRE LA TRAITE DES ETRES HUMAINS »



01 45 49 52 21 / contre.la.traite@secours-catholique.org / www.contrelatraite.org

CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

COMPTE-RENDU DES RENCONTRES DU COLLECTIF « ENSEMBLE CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS »

Des mardis 28 novembre 2017 et 9 janvier 2018, au Secours Catholique, 106 Rue du Bac, 75007 Paris

Paris, le 27 janvier 2018

A l'ordre du jour

1. Actions et rencontres menées par les membres du Collectif
2. Lettre au Président de la République
3. Rencontres institutionnelles en France et à l'international
4. Travail sur le site internet, les réseaux sociaux et la communication

Prochaines réunions :

Jeudi 1^{er} février, 10h-12h30 : Réunion plénière au Secours Catholique, 106 rue du Bac, 75007 Paris. Salle Joseph Wresinski.

Au programme : Plaidoyer et communication du Collectif. Etude de la demande de la Fédération des Acteurs Sociaux de devenir membres du Collectif.

Jeudi 15 février 2018, 10h-12h30 : Réunion sur le renouvellement du site internet www.contrelatraite.org et réseaux sociaux avec Le Cargo Jaune ; au Secours Catholique, 106 rue du Bac, 75007 Paris. Salle Sidoine

Coordination du Collectif "Ensemble contre la traite des êtres humains" : genevieve.colas@secours-catholique.org + 33 6 71 00 69 90 ;

Compte-rendu des réunions du 28 novembre 2017 et du 9 janvier 2018 à la date du 27 janvier 2018 : Marie-Elisabeth Lafaille, chargée de thématiques

www.contrelatraite.org

COMPTE-RENDU DES REUNIONS PLENIERES DES 28 NOVEMBRE ET 9 JANVIER 2018

1. ACTIONS ET RENCONTRES MENEES PAR LES ASSOCIATIONS MEMBRES DU COLLECTIF

a) **Journée européenne contre la traite 2017, le 18 octobre à la Mairie de Paris : sur le thème de l'esclavage domestique.**

Intervention du Comité contre l'Esclavage moderne – CCEM. Echanges intéressants avec des magistrats, un capitaine expliquant comment il menait ses enquêtes, des syndicats (Bernard Thibaut de la CFDT, FO), un représentant de la SNCF voulant se former pour mieux repérer la traite.

b) **La journée (annuelle) de la MIPROF où il a été question de traite avec l'inspection du travail et des professionnels de santé, en novembre 2017**

CCEM, AFJ, ACPE, Secours Catholique et Coordination du Collectif ont participé

La MIPROF a transmis au secrétariat de la Coordination du Collectif, à notre demande, des clés USB pour les associations intéressées avec le matériel existant sur les violences faites aux femmes et la traite des êtres humains. A demander au secrétariat.

c) **Rencontre ECPAT France les 5 et 6 octobre 2017**

Thème : la question des mineurs à traite à des fins de commettre des délits. Principe de non poursuite des mineurs. En Angleterre, ce principe est entré dans la loi.

Hors la Rue y participait ainsi que des partenaires étrangers.

2. LETTRE AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

La réponse à la lettre adressée au Président de la République est venue du chef du cabinet de Monsieur Macron. Il indique simplement qu'un nouveau Plan est prévu pour 2018 et invite à se rapprocher de la MIPROF (Mission interministérielle de protection des femmes contre les violences et de lutte contre la traite des êtres humains).

Le Collectif considère urgent de se faire entendre dans le cadre du projet de loi sur l'immigration et de faire entendre la voix des victimes. Il en est de même pour la loi sur la protection de l'enfance. Le Président de la République a annoncé le 17 octobre 2017 le lancement d'une grande concertation sur la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes. Le Ministère a démarré des groupes de travail : Véronique Fayet en pilote un. Le Collectif rencontrera aussi la mission d'expertise sur les Mineurs non accompagnés.

3. RENCONTRES INSTITUTIONNELLES EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL

a) **Un rendez-vous a eu lieu en décembre au Ministère de la justice avec la PJJ** (Protection judiciaire de la Jeunesse) avec Sylvie Vella chargée de la cellule Mineurs non accompagnés à la PJJ. **Un autre a été programmé en janvier avec la mission d'expertise sur l'évaluation et la mise à l'abri des Mineurs non accompagnés.**

Le projet de Plan Mineur Non Accompagné a été dissocié du projet de Plan Migration – Asile.

Le Ministère de la Solidarité et celui de la Justice collaborent dans la construction d'un plan pour les mineurs non accompagnés en 4 axes :

1 -évaluation de la minorité et de l'isolement

2 - mise à l'abri

3 -prévention du trafic de migrants et de la traite des êtres humains

4- amélioration de la prise en charge et fin de prise en charge

En octobre, le Premier Ministre a annoncé que les points 1 et 2 seraient pilotés par une mission conjointe Etat et Association des Départements de France et que les points 3 et 4 seraient pilotés par la mission mineur non accompagnés (MMNA) de la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

Pour les points 1 et 2 des groupes de travail sont prévus jusqu'au 8 janvier. Le Collectif »Ensemble contre la traite des êtres humains » a rencontré la mission d'expertise le 8 janvier au matin.

La Mission Mineurs Non Accompagnés travaille donc sur les points 3 et 4 concernant :

- La représentation légale des mineurs non accompagnés : il manque des administrateurs ad hoc, le délai pour y recourir est trop long, l'indemnité est insuffisante, il existe une grosse disparité entre territoires
- Le « tuteur » e
- Le passage à la majorité
- La prévention de la traite des êtres humains et le lien entre le plan mineurs non accompagnés et le plan de lutte contre la traite. La prise en charge des victimes.
- La lutte contre les trafics de migrants. (Le Collectif insiste pour que cela soit aussi la traite des êtres humains avec un regard à partir des victimes).
- La prise en charge de la santé, de la scolarité...
- L'asile.
- L'anticipation de la fin de prise ne charge pour éviter l'inégalité de traitement entre les jeunes, et éviter les Obligations de Quitter le Territoire Français à 18 ans.

Il est clair que la démarche qui a été menée par le Collectif Ensemble contre la traite des êtres humains avec d'autres, à l'occasion de l'examen périodique universel(EPU) de la France a joué dans l'organisation de ces rencontres. (Rendez-vous obtenu avec la mission d'expertise après envoi du document de positionnement de de l'EPU sur Traite des êtres humains et Mineurs non accompagnés).

b) Rencontre à Bruxelles avec une centaine d'associations de la Plateforme européenne de lutte contre la traite des êtres humains, le 6 décembre 2017

A l'occasion de la rencontre de la Plate-Forme créée par la Commission européenne contre la traite des êtres humains, une rencontre informelle a eu lieu avec les membres d'associations françaises présentes : Secours Catholique, coordinateur du Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains », CCEM, Hors la Rue, Ecpat, AcSé, Forum réfugiés et la CNCDH et la MIPROF. Les échanges ont porté sur la politique nationale en matière de lutte contre la traite des êtres humains et les moyens accordés. Il a été souligné l'importance de travailler ensemble, institutions et ONG pour faire avancer le combat contre la traite.Si l'on a pu noter quelques avancées, il reste que les moyens sont très insuffisants.

Les participants associatifs ont noté que la stratégie au niveau de l'Europe a donné une impulsion à la France sur la question de la traite des êtres humains, il y a quelques années ; mais que celle-ci devient actuellement plus une communication qu'une stratégie.

Si, concernant la traite,il y a une volonté politique au niveau national portée par quelques personnes, il manque de moyens au niveau des ministères concernés. Cependant, au niveau opérationnel plus de collaboration voit maintenant

le jour au niveau du ministère de la justice (ex : formation des magistrats qui passe à 5 jours au lieu de 3 jours sur la Traite des êtres humains) et l'intérieur (OCLTI et OCRETH), ainsi qu'au niveau du Ministère du travail.

Le changement dans le comité de coordination de la MIPROF pour inclure des ONG sur la traite est une avancée, mais les rencontres sont trop rares et le temps consacré à la traite très insuffisant, en général en fin de réunion.

Sur le Plan national de lutte contre la traite, une première réunion a eu lieu avec les ministères, mais il n'y a pas de dates précises pour le nouveau plan régulièrement annoncé par le gouvernement comme en cours d'élaboration alors que le plan précédent était pour 2014-2016 est donc officiellement terminé depuis un an.

Les associations insistent sur la nécessité de rattacher directement la traite au Premier Ministre et d'une vraie politique nationale avec les moyens nécessaires (au niveau de tous les ministères concernés). Elles s'inquiètent du fait qu'au premier janvier la MIPROF n'aura qu'à peine 20% d'un temps plein salarié. Elles demandent plus de collaboration avec les ONGs pour les formations. Elles souhaitent que les expériences pilotes (AFJ, Hors la rue) soient évaluées et partagées avec l'ensemble des associations et impulser de nouvelles expériences notamment sur la traite à des fins d'exploitation par le travail. Elles voudraient en savoir davantage sur les commissions départementales et le lien possible vers d'autres commissions existantes avec la mise en place de comités restreints pour l'exploitation par le travail.

- c) Le 14 décembre 2017, dans le cadre de la préparation du 3^e Examen périodique universel de la France, en présence d'une trentaine de pays et de l'Ambassadeur pour les droits de l'homme au Ministère des Affaires étrangères et du Développement international de la République française, François Croquette et Florence Cormon-Veyssière, sous directrice des droits de l'homme et des affaires humanitaires, se sont exprimés : le Collectif Ensemble contre la traite des êtres humains représenté par le Secours Catholique- Caritas France, la Commission nationale consultative pour les droits de l'homme, la Ligue des droits de l'homme, l'Observatoire des lieux de privation de liberté (CGLPL) et ATD Quart Monde.**

En une heure de temps, la CNCDH a développé de nombreux sujets, puis le Collectif a apporté des éléments concrets sur la question de la traite. ATD Quart Monde en parlant de la pauvreté a appuyé ces interventions. Chacun a pu dire ce qu'il avait à dire. L'ambassadeur aux droits de l'homme a fait preuve d'une écoute de qualité.

- d) Toujours dans le cadre de l'examen périodique universel de la France par le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU, le 15 janvier 2018 a eu lieu à Genève une rencontre informative organisée par la société civile : avec le Collectif "Ensemble contre la traite des êtres humains" coordonné par le Secours Catholique - Caritas France avec les Apprentis d'Auteuil concernant "Les droits de l'Homme en France / Traite des êtres humains. Mineurs non accompagnés."**

Témoignages en direct, expression par le chant et la musique, messages à travers une fiction basée sur des récits de vie, parole donnée à travers une vidéo..., chacun-e a pu exprimer ses difficultés et ses espoirs, de personne victime de traite, de mineur non accompagné, à l'ONU à Genève en lien avec l'examen périodique universel de la France par le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU, en présence de Christine Lazerges, Présidente de la Commission Nationale Consultative des droits de l'Homme et François Croquette, Ambassadeur aux droits de l'Homme, en France : comment améliorer la situation des droits de l'homme en France ?

Voir le programme ou la trame de la « Réunion informative à l'occasion de l'examen périodique de la France (EPU/UPR) – Regard sur les droits de l'homme en France avec un focus sur la « traite des êtres humains » et les mineurs non accompagnés ».

En juin 2018, lors de la 38^e session du Conseil des droits de l'homme, la France devra répondre sur les recommandations qui lui ont été adressées le 15 janvier 2018. Cinq mois pendant lesquels les acteurs de la société civile devront continuer à dialoguer afin d'influer sur ces

recommandation et une meilleure prise en compte par la France des droits de l'homme et de leur mise en œuvre.

4. TRAVAIL SUR LE SITE INTERNET, LES RESEAUX SOCIAUX ET LA COMMUNICATION

Après la réalisation de plusieurs documents, « Les Nouveaux visages de l'esclavage » (2015), #INVISIBLES# (2016) et #DEVENIR# (2017), il semble utile de travailler d'autres outils à travers Internet :

- a) Rédiger une newsletter avec un flux d'informations émanant des associations du Collectif et renvoyant aux associations
- b) Travailler la présence sur les réseaux sociaux pour y être plus pertinents.
- c) Animer le site Internet

Le 15 février aura lieu une réunion d'un groupe du Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains » avec le Cargo jaune qui a travaillé sur les autres outils à partir des idées récoltées en plénière le 1^{er} février. Quelques « communicateurs » de différentes associations dans ce domaine seront bienvenus ainsi que des membres habituels du Collectif.

Pour un premier brainstorming sur le site Internet : définir le public de ce site : les professionnels pour les formations – les institutions – les Orientations stratégiques – les Contacts selon les situations – Les outils réalisés par les associations – Liens avec des d'autres sources : par exemple, le site juridique auquel travaille ECPAT sur la traite (droitcontrelatraitte.com).

DATES A RETENIR EN PLUS DES REUNIONS DE TRAVAIL

- **Mardi 13 février 2018, 18h00 – 20h30**, Combattre la traite des êtres humains. Comment ? à la Maison des Evêques de France 58, Avenue de Breteuil, 75007 Paris
Rappel : il faut s'inscrire. (Tract joint où est le lien pour s'inscrire ou directement <http://bit.ly/2E0ZhbM>)
Faire connaître aussi à des personnes de nos associations qui ne rencontrent pas souvent d'autres associations agissant contre la traite. Cela permettra des échanges intéressants.)
- **Avril 2018** : Rencontre à l'ONU sur le pacte mondial migrations
- **Juin 2018** : 38^e session du Conseil des droits de l'homme, réponses de la France

Associations présentes à la réunion du 9 janvier 2018

Etaient présents : **ACPE** : Arthur Melon et Flore Pierre-Michel – **AFJ** : Yolande Gutierrez et Christine Ramos – **L'Amicale du Nid** : Hélène de Rugy - **CCEM** : Mona Chamasset Roxane Ouadehiri Hassani – **Fondation Jean & Jeanne Scelles** : François Vignaud – **Mouvement du Nid** : Pierre Albert – **SOS Esclaves** : Catherine Le Moël excusée - **Secours Catholique - Caritas France** : Geneviève Colas pour la coordination du Collectif, Marie-Elisabeth Lafaille, chargée de thématiques.

Rédaction du compte-rendu : Marie-Elisabeth LAFAILLE

Coordination du Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains » : Geneviève COLAS